



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE J.-P. LABARRE

COMPTE RENDU

Le mardi 9 décembre 2025, 18h30

Membres présents :

Julie Poirier, parent
Marie-Christine Dionne, parent
Sophie Guilbault, parent
Patrice Bigué, parent
Sandrine Metopa, parent
Mylène René de Cotret, enseignante
Nancy Martin, enseignante
Jade Langlois-Blanchette, enseignante
Nathalie Arpin, technicienne en service de garde
Marie-Hélène Boily, directrice

Invitée spéciale : Madame Sylvie Leboeuf, secrétaire de l'école

Membres absents :

Stéphane Langlois, parent
Patrice Filiatreault, directeur adjoint
Laurence Bergeron, directrice adjointe

1. Mot de bienvenue

Madame Julie Poirier souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Madame Julie Poirier ouvre l'assemblée à 18h46.

3. Nomination d'un ou d'une secrétaire du C.E

Madame Julie Poirier propose madame Marie-Hélène Boily comme secrétaire de la séance.

Approuvé à l'unanimité

4. Adoption de l'ordre du jour

Madame Nancy Martin propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout de la planification des COSP et de l'éducation à la sexualité.

(07-CE-2025)

5. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2025

Monsieur Patrice Handfield Bigué propose l'adoption du procès-verbal du 28 octobre 2025 tel que présenté.

(08-CE-2025)

6. Parole au public

Madame Sylvie Leboeuf, secrétaire de l'école JP Labarre, est invitée au souper du conseil d'établissement pour la remercier pour son excellent travail depuis des années au sein de l'école.

7. Parole à la présidente

Madame Julie Poirier profite de l'occasion pour remercier les personnes impliquées dans la création du marché de Noël 2025.

8. Parole à la direction

➤ **Cahiers Jazz groupe 303**

Madame Boily présente la demande de madame Claudia Aubut, remplaçante dans le groupe 303. Celle-ci souhaite avoir les cahiers JAZZ comme ses collègues de troisième année pour mieux encadrer son enseignement. Les parents pourront aller se procurer le cahier chez Hamster à Varennes.

Monsieur Patrick Handfield Bigué propose l'adoption des cahiers JAZZ en 303.

(09-CE-2025)

➤ **Campagne de financement marché de Noël 2^e année**

Tel qu'expliqué par courriel par madame Boily, les enseignantes de deuxième année feront un marché de Noël avec leurs élèves et invitent les enseignantes qui le souhaitent à participer. Les profits faits serviront à acheter du matériel pédagogique pour chaque classe qui contribue en ouvrant un kiosque.

Madame Marie-Christine Dionne propose l'adoption de cette campagne de financement.

(10-CE-2025)

➤ **Cour d'école**

Madame Boily informe les membres du conseil d'établissement du retour fait avec madame Brousseau, DGA, concernant le dossier Soverdi. Ce dossier est mis sur pause le temps que la directrice générale adjointe responsable de l'octroi des contrats analyse la situation. Une rencontre est prévue à l'hiver 2026 entre le centre de services scolaire des Patriotes et Soverdi.

Après la rencontre, des détails seront fournis concernant la suite du processus entamé par l'école JP Labarre. Madame Julie Poirier, présidente du conseil d'établissement, a nommé l'importance de garder intact l'entente entre Soverdi et JP Labarre.

➤ **Sorties éducatives en milieu culturel**

Les 6^e années iront à Radio-Canada le 27 février prochain.

Madame Sandrine Metopa propose l'approbation de cette sortie éducative.

(11-CE-2025)

➤ **Maladies infectieuses**

Madame Boily fait un simple rappel membres concernant les maladies infectieuses. L'école est tenue de suivre la procédure de la santé publique en tout temps.

➤ Planification COSP et éducation à la sexualité

Madame Boily présente la planification des COSP (3^e cycle) et de l'éducation à la sexualité (au préscolaire) puisque le contenu de l'éducation à la sexualité du primaire est inclus dans le programme CCQ.

Madame Jade Langlois-Blanchette propose l'approbation de cette sortie éducative.

(12-CE-2025)

9. Parole aux membres

Madame Jade Langlois-Blanchette explique l'organisation du marché de Noël et ce qui sera préparé par les enfants.

10. Parole au représentant du comité de parents

➤ Rien à signaler.

11. Parole à la responsable du service de garde

➤ Rien à signaler.

12. Parole au représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté.

13. Levée de l'assemblée

Madame Julie Poirier propose la levée de l'assemblée à 20h02.